



communiqué

Date **Le 22 juin 1992**

N° 133

Pour publication

LE CANADA AUGMENTE SON CONTINGENT DE MAINTIEN DE LA PAIX AU CAMBODGE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Marcel Masse, ont annoncé aujourd'hui qu'en réponse à une demande du Secrétaire-général de l'ONU, le Canada a augmenté de 109 à environ 215 le nombre des membres de son contingent affecté à l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC).

«L'ONU aide le Cambodge à traverser une phase très délicate de son histoire, et le Canada fait tout ce qu'il peut pour appuyer ce processus», a déclaré M^{me} McDougall.

«L'APRONUC est l'un des plus importants efforts de maintien de la paix jamais entrepris, et nos Forces armées ont l'expertise nécessaire pour en faciliter le succès», a déclaré M. Masse.

Les ministres se sont aussi réjouis de la récente décision de la Diète du Japon de permettre à ce pays de prendre part aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et ils espèrent que ce dernier décidera de participer à l'APRONUC.

Le contingent canadien comprendra un groupe d'ingénieurs, une unité de logistique des transports, un contingent naval et d'autres membres du personnel d'état-major et de logistique. Le Canada fournira aussi 60 véhicules, y compris des camions et des ambulances.

L'APRONUC est composée de personnel militaire et civil notamment chargé de superviser le cessez-le-feu, de mener des élections, de surveiller la situation des droits de la personne et de rapatrier les réfugiés.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou avec le :

Service de liaison avec les médias
Ministère de la Défense nationale
(613) 996-2353